

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2025

REUNION DES 22 ET 23 MAI 2025

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

PRUGHJETTI SCIENTIFICHI È CULTURALI (PSC) DI I
MUSEI DI CORSICA

PROJETS SCIENTIFIQUES ET CULTURELS (PSC) DES
MUSÉES DE CORSE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et des Enjeux Sociétaux

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

« Un musée est une institution permanente, à but non lucratif et au service de la société, qui se consacre à la recherche, la collecte, la conservation, l'interprétation et l'exposition du patrimoine matériel et immatériel. Ouvert au public, accessible et inclusif, il encourage la diversité et la durabilité. Les musées opèrent et communiquent de manière éthique et professionnelle, avec la participation de diverses communautés. Ils offrent à leurs publics des expériences variées d'éducation, de divertissement, de réflexion et de partage de connaissances. »

Définition d'un musée par l'International Council Of Museum, Prague, 24 août 2022

I. Contexte d'élaboration des PSC

Le contexte administratif

Depuis le 1^{er} janvier 2018 et l'avènement de la Collectivité de Corse, la Direction du Patrimoine s'est structurée autour de trois Directions adjointes. Elle assure la gestion de cinq « Musées de France », quatre sites archéologiques classés Monuments Historiques, deux services d'Archives et les services de l'action patrimoine, à savoir les services de l'inventaire, de l'aide aux communes et aux associations, de la conservation et restauration de l'architecture, du Centre de Conservation et de Restauration du Patrimoine Mobilier de Corse (CCRPMC) et de la mise en valeur du patrimoine. La direction comprend également deux outils essentiels dans le rayonnement de la CdC, la mission Mécénat et la mission Programmes Européens, grâce auxquels de nombreux projets d'envergure trouvent de la visibilité et des financements complémentaires.

Auparavant appartenant à des tutelles différentes (Collectivité territoriale de Corse et Départements de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud), les musées de Corti, d'Aleria, de Merusaglia, de Livia et de Sartè, sont désormais gérés sur les mêmes principes et associés aux sites archéologiques qui s'y rattachent : le site antique d'Aleria, les sites préhistoriques et médiévaux de Cucuruzzu-Capula (Livia) et d'Araguina-Sennola (Bunifaziu), et les sites mégalithiques de Cauria (Sartè), au sein de la Direction adjointe des sites archéologiques et des musées (DASAM).

Plusieurs champs disciplinaires sont abordés par les musées de la Collectivité de Corse : l'ethnologie, l'anthropologie, la sociologie, l'histoire et l'archéologie, développés dans une optique de contextualisation méditerranéenne. Cette redéfinition du paysage muséal corse incite à rechercher une cohérence et une complémentarité entre les différentes structures, à l'intérieur de d'une nouvelle institution, mais également avec les établissements des autres collectivités (municipalités d'Aiacciu, de Bastia et de Lucciana).

Historique des établissements

Le musée de la Corse est créé sur la base de la donation par le père Doazan dans les années 1970 d'une collection ethnographique au Musée des Arts et Traditions Populaires (MNATP) sous condition que les éléments constitutifs de cette collection soient conservés en Corse et présentés au public. Après une première exposition temporaire au Palazzu Naziunale, réalisée en collaboration avec la Rinascita, d'une petite partie de cette collection, entreposée aux Milelli à Aiacciu, le choix de Corti et de la caserne Sérurier est né de la volonté de la Région Corse de doter l'île d'un équipement culturel de haut niveau. Il est aussi le témoignage de l'attachement des insulaires à leur patrimoine. Le projet d'un musée régional des ATP de la Corse sera inscrit au Contrat de Plan État-Régions 1984/1989, première création de ce genre en France. Le choix de la Citadelle de Corti, site historique et patrimonial, inscrit au titre des Monuments Historiques, s'impose rapidement.

Après un concours international et la sélection d'Andrea Bruno, architecte turinois, le chantier durera six ans, le musée de la Corse est inauguré le 21 juin 1997 par Mme Catherine Trautmann, ministre de la Culture, M. Jean Baggioni, Président du Conseil exécutif de Corse et du Docteur Jean-Charles Colonna, Maire de la ville de Corti et Vice-président de l'Assemblée de Corse. Le bâtiment propose deux espaces permanents : la galerie Doazan et le musée en train de se faire, ainsi qu'un espace temporaire. Depuis son ouverture, le musée de la Corse était l'unique établissement muséal de la Collectivité territoriale de Corse.

Le musée d'Aleria est implanté depuis 1978 dans un fort génois, dit fort de Matra, datant du XV^{ème} siècle acquis par le Conseil départemental de la Haute-Corse en 1979. La collection du musée se rapporte à l'héritage antique de ce territoire, et principalement à la présence étrusque en Corse. Elle se divise en deux grands ensembles, découverts à l'occasion de fouilles extensives conduites entre 1959 et 1990 :

- le fonds préromain, issu des espaces de nécropoles étrusques non accessibles au public ;
- le fonds romain, issu pour sa plus large part du site de la ville romaine accessible au public.

Jusqu'au 31 décembre 2017 en effet, le musée d'Aleria Jérôme Carcopino, implanté dans un fort génois du XV^{ème} siècle, était géré par le Conseil départemental de Haute-Corse tandis que le site antique tout proche dépendait de la Collectivité territoriale de Corse. L'évolution institutionnelle de 2018, consistant en une fusion des deux départements et de l'entité régionale en une unique Collectivité de Corse, a offert l'opportunité de faire fonctionner en parfaite résonance musée et site d'Aleria en un seul complexe archéologique.

Le musée de Merusaglia, inauguré lors du retour des cendres de Pasquale Paoli en 1889, était géré par le Conseil Départemental de la Haute-Corse. Le 5 février 1807, Pascal Paoli, exilé à Londres, meurt à l'âge de 82 ans. Il est enterré au cimetière Saint Pancras. Plus de 80 ans après, une longue et importante mobilisation politique et populaire permet le retour de ses cendres sur sa terre natale.

En 1889, Jean-Baptiste Franceschini-Pietri, petit neveu de Pasquale Paoli par sa sœur Chjara Maria, céder la demeure au Département de la Corse aux conditions

selon lesquelles « *l'oratoire servirait de tombeau ; le reste de la maison, partie à loger l'ainé des frères Tomasi qui en serait le gardien, et partie à l'établissement d'un petit musée corse ; une salle serait donnée à l'école Paoli de l'endroit.* ». Dès lors, toutes les conditions sont réunies pour entreprendre le retour du Général en Corse et l'inhumer dans l'oratoire de la maison natale. Des travaux sont alors entrepris pour rénover le bâtiment. Le gros œuvre est consolidé et les menuiseries sont changées.

Un grand escalier en pierre est construit à l'intérieur, modifiant la répartition des pièces et des niveaux d'habitation. L'oratoire est réaménagé et le caveau est construit ; le mobilier provenant des anciennes chapelles des Ecoles Normales est apporté. Le terrain est également aménagé : une place est créée devant la maison, la chapelle est soutenue par des murs en maçonnerie, et une terrasse contournant la maison est conçue pour accéder aux caves. Enfin, l'ancien jardin est transformé en rampe d'accès. Le musée connaît un important réaménagement en 1954 avec Jean Leblanc, Inspecteur Départemental des Musées, Conservateur des musées d'Ajaccio. En 1976, avec la bi-départementalisation, la maison natale devient propriété du Département de la Haute-Corse. Le 28 avril 1975, l'État inscrit alors la maison sur la liste supplémentaire des Monuments Historiques. Fermé au public pour y effectuer d'importants travaux à partir de 1986, l'établissement a rouvert en 1991.

Le Musée de Livia est créé en 1963 à la suite des premières campagnes de fouilles menées sur le site de Cuccuruzzu (le site de Cuccuruzzu), le futur musée de l'Alta Rocca est d'abord un dépôt archéologique ouvert au public installé dans les combles de l'Hôtel de Ville de Livia. C'est l'un des premiers dépôts archéologiques de Corse avec celui d'Aleria. Enrichi au fil du temps de vestiges issus de plus d'une cinquantaine de sites fouillés, il acquiert très vite une renommée internationale puisqu'il réunit l'ensemble des collections ayant permis à partir des années soixante de définir les différentes cultures préhistoriques de la Corse. Œuvre d'un pionnier de l'archéologie insulaire, François de Lanfranchi, responsable des différents chantiers de fouilles en Alta Rocca pendant 40 ans, le dépôt-musée devient en 1982 un musée départemental contrôlé (domaines : archéologie, histoire, ethnologie). Il quitte les combles de l'hôtel de ville pour s'installer au rez-de-chaussée de cette même bâtisse (surface 100 m²). Le gardien-guide municipal devient un agent du département en 1982. Un conservateur est nommé le 1^{er} janvier 1983. Le musée fonctionnera avec deux agents, puis trois en 1985, puis quatre en 1990 puis cinq en 2000 jusqu'en 2002. À cette date, le projet de nouveau bâtiment, validé par la DMF depuis 1993, réunit en un même lieu tous les espaces nécessaires (espaces d'expositions, réserves, espaces administratifs). Le déménagement et l'inauguration s'effectue en octobre 2003.

Le *Musée de Sartè* est intrinsèquement lié à la recherche archéologique en Corse. En 1967 est créé un dépôt - Centre de documentation - par la ville de Sartè dans une ancienne maison d'arrêt, pour accueillir le produit des fouilles de Roger Grosjean. Ce dernier est directeur de recherche au CNRS, fondateur de la recherche en préhistoire en Corse et défricheur de nombre de sites archéologiques. Ainsi, le Centre de Préhistoire corse est dédié à la recherche sur la préhistoire de la Corse et aux fouilles réalisées par lui et ses collaborateurs (Jean Liégeois, Georges Peretti). Le dépôt de fouilles est ouvert au public en 1974. Le Centre de préhistoire corse devient musée départemental de préhistoire corse en 1977, par suite de la sollicitation de la ville de Sartè demandant que le dépôt soit transformé en musée régional ou départemental. La création du musée repose sur le socle de fouilles de

référence qui construisent le discours en préhistoire de la Corse : *Vizzavona, Basi, Cauria, Paddaghju, Tappa*, Rapidement, le musée parvient à saturation dans les cellules de l'ancienne maison d'arrêt. L'idée d'une extension émerge dès la seconde moitié des années 1980, dédiée aux statues-menhirs et au mégalithisme de la Corse. Cette dernière idée est temporairement retenue. En 1996, le projet Philippon fonde les principes architecturaux du musée tel qu'il sera réalisé.

Les travaux du nouveau musée se terminent en 2009, sous la maîtrise d'œuvre des architectes Yves Marchi, Joseph Frassanito et Michel Padovani. Sa construction et ses aménagements allient pierre et métal évoquant les principaux matériaux des collections archéologiques, ses murs ocre rouge rappelant le contexte sédimentaire. Le nouveau musée est inauguré en mai 2009.

L'élaboration conjointe de cinq Projets Scientifiques et Culturel en complémentarité

Un des objectifs majeurs pour la Direction du patrimoine de la Collectivité de Corse était de mettre en place un Projet Scientifique et Culturel dans chacun des cinq musées qu'elle gère en prenant en compte à la fois leur complémentarité et leur diversité de situations et de collections. Ces documents, rendus obligatoires par l'article L. 441-2 du Code du patrimoine de juillet 2016 pour tous les musées regroupés sous le label « musées de France », permettent de définir l'identité et les orientations de chaque établissement. Les PSC serviront également de base pour organiser des pratiques communes dans le pilotage administratif et budgétaire des projets, dans la diffusion des collections (publications, appel au numérique) ou de la médiation.

Le travail sur les projets des musées a débuté dès 2019. La toute première réflexion a concerné la redéfinition des contenus scientifiques à partir de l'analyse des collections et en recherchant la complémentarité des établissements. Les orientations essentielles de chaque PSC, pour les cinq à dix ans à venir, se concentrent par conséquent sur les aspects suivants : les collections (acquisition, étude, conservation, numérisation, etc.) ; le renouvellement du parcours permanent (choix des collections, des thématiques, et parti-pris de visite) ; l'identification des publics destinataires (scolaires, visiteurs, chercheurs, etc.) ; le lien entre le musée et son environnement en termes de géographie et de patrimoine (avec son site patrimonial ou archéologique, et avec son territoire).

Pour s'assurer de l'homogénéité des PSC, une muséofiche du ministère de la Culture a servi de base commune de départ avec les mêmes questionnements et les mêmes axes principaux de réflexions. Une année de travail a été nécessaire afin d'établir, pour chaque musée, un état des lieux, un diagnostic, et déterminer les projets des années à venir. Les résultats, appelés « pré-PSC », ont reçu un avis très favorable du CESEC de Corse (Conseil Économique, Social, Environnemental et Culturel) avant d'être présentés et validés à l'unanimité en Assemblée de Corse le 19 février 2020.

En 2021, l'organisation de deux journées d'étude sur la thématique des PSC en partenariat avec l'AGCCPF (Association nationale des conservateurs du patrimoine et des professionnels des musées et des autres patrimoines publics de France) a permis l'accueil aux musées de la Corse et d'Aleria, en octobre 2021, des référents du Service des Musées de France et des professionnels de musées. Cette étape

était essentielle dans le calendrier des musées de Corse pour faire mûrir les projets, obtenir des préconisations et des conseils, avant de passer à la phase de rédaction proprement dite.

II. Politique scientifique et culturelle pour les sites archéologiques et les musées

La Collectivité de Corse a pour objectif de structurer et d'harmoniser l'offre muséale et son maillage à travers l'ensemble de l'île. L'enjeu est majeur, il s'agit d'ancrer les musées dans le XXI^{ème} siècle, un espace de vie, de découverte et de connaissance des Corses et de la Corse.

La politique générale vise à :

- Renforcer la synergie entre les sites archéologiques et de les musées afin d'enrichir les contenus et d'augmenter la visibilité ;
- Contribuer à l'éducation artistique et culturelle des jeunes générations : l'action culturelle exige en particulier de voir renforcer sa mission éducative pour être pleinement facteur de richesse et de cohésion sociale ;
- Diversifier les activités, élargir et augmenter la fréquentation, faire des musées des lieux de vie : par la création de nouvelles infrastructures d'accueil, de boutiques, de nouveaux dispositifs muséologiques et le développement de la capacité événementielle des sites. Un effort particulier dans le domaine de la médiation (visites guidées, conférences, concerts, formation des agents, outils numériques, etc.) afin d'attirer un plus large spectre de publics.

La dynamique d'ensemble est déjà mise en œuvre dans trois directions : la professionnalisation des agents, le rayonnement des établissements et des collections et une nouvelle politique des publics.

1) LA PROFESSIONNALISATION DES AGENTS

- **Des actions de formation commune à destination des personnels**
Une première formation a été organisée au printemps 2020 en partenariat avec le CNFPT, destinée aux agents d'accueil des sites archéologiques et des musées. Elle s'est déroulée sur deux sessions, la première au musée de la Corse et la seconde au musée de Sartè.
Depuis des rencontres sont régulièrement organisées, cette fois à destination des personnels en charge de la médiation (médiateurs et guides-conférenciers). Elles sont conçues comme des temps d'échanges sur les métiers et les pratiques professionnelles.

2) LE RAYONNEMENT DES ÉTABLISSEMENTS ET DES COLLECTIONS

- **La mise en place d'une stratégie de numérisation des sites et des collections,**

Deux projets sont en cours. Leurs résultats finaux seront visibles en 2025-2026 : la numérisation et la fabrication de répliques 3D de collections (100 objets déjà réalisés) à des fins d'éducation, en lien avec la Direction de la Transformation Numérique, et la création d'une collection Corse au sein des

Micro-Folies (projet de musée numérique de la Villette).

- **La réalisation d'expositions thématiques communes**

Cette initiative, née en 2019, programmait pour 2021 la première exposition commune « *Aldilà* », sur les pratiques et les croyances autour de la mort. Les expositions se sont échelonnées entre 2021 et 2023 et ces réalisations ont permis une montée en compétence des personnels qui se sont familiarisés avec les démarches administratives, de marchés publics liés aux transports d'œuvres d'art, de scénographie ou encore de publication. Elles ont également développé l'étude et la connaissance de notre île, rassemblées dans des catalogues mis en boutiques.

Pour la saison 2024-2025 une nouvelle thématique sera abordée, les femmes corses et méditerranéennes, avec le cycle d'exposition *Donne di Corsica*. « *Méditerranéennes, ritratti di donne* » constitue le premier volet d'une série d'expositions présentées dans les musées de la Collectivité de Corse. Avec les Venus préhistoriques exposées au musée de Livia, les bijoux des dames de l'Antiquité à Aleria, Maria Cosway, femme des Lumières à Merusaglia, et enfin *Femin'isula* à Corti.

Pour 2028, la thématique commune développera les migrations en Corse sur la longue durée, depuis l'arrivée des premiers hommes durant la Préhistoire, la présence des grandes thalassocraties antiques en mer Tyrrhénienne, les relations méditerranéennes au cours du Moyen-Âge, jusqu'aux grands voyages vers les Amériques et les Colonies depuis le XIX^{ème} siècle pour comprendre les évolutions démographiques de ce territoire.

- **Une convention avec le Fab Lab de l'Università di Corsica**

Les actions se sont échelonnées entre 2020 et 2024 avec la mise en place de résidences de designers et d'artisans destinées à la création et à la production d'objets à partir des collections des musées. Produites en petite quantité, ces créations uniques dotées d'un packaging zéro déchet sont destinées à la fois aux enfants et aux adultes. Un autre aspect de cette convention vise la distribution dans les boutiques des musées des créations de la Fondazione di l'Università, centrées sur l'utilisation de matières premières insulaires.

Sur un volet plus technique, des numérisations 3D de dalles tombales du Cap Corse réalisées par le Fab Lab ont été présentées dans l'exposition « *Paci Eterna*, Tombes et Outre-tombe » (2021, Musée de l'Alta Rocca), par le biais d'une projection au sol. Enfin, d'autres actions comme la fabrication d'outils de médiation (jeu Memory à Aleria) soutien la créativité. Devant le succès de cette opération, une nouvelle programmation s'organise sur la période 2025/2028.

- **La réalisation de clips en langue corse dans les musées**

Sur la base de la technique innovante des vidéos en 360°, les collections et les établissements patrimoniaux sont présentés en langue corse, à destination aussi bien du personnel de la Collectivité de Corse que du grand public, elles

sont diffusées sur le site intranet et sur les réseaux de la direction du patrimoine.

3) UNE NOUVELLE POLITIQUE DES PUBLICS

- **Améliorer la connaissance des publics**

Une étude des publics a été lancée au printemps 2022 et organisée sur deux ans. Elle s'est déroulée avec l'aide du prestataire GECE sur tous les musées de Corse portant l'appellation « musée de France », sur les sites archéologiques et historiques (Aleria, Cucuruzzu, Citadelle de Corti), ainsi que sur le FRAC. L'objectif étant de mieux répondre à l'attente des visiteurs. Les questionnaires, élaborés conjointement entre le prestataire et les établissements, comportaient ainsi à la fois un tronc commun et des questions spécifiques à chaque structure. Les résultats permettent d'alimenter les PSC.

En complément de ces études, une étude qualitative ayant pour objet les publics mais aussi les non-publics du Musée de la Corse a été menée afin de venir appuyer son conseil scientifique, réunis en novembre 2024.

- **Le renforcement des liens avec les établissements du second degré**

Une convention signée avec le lycée Giocante de Casabianca à Bastia en 2021, une autre avec le lycée Laetitia Bonaparte d'Aiacciu, en 2023, permettent à la direction du patrimoine la réalisation d'expositions hors-les-murs et de journées d'échanges et de visites. La première collaboration s'est construite autour d'une sélection d'objets du musée d'Aleria pour une exposition ouverte dans un espace scénographié et sécurisé du lycée Casabianca en octobre 2021. Des rencontres sur place avec les enseignants et les élèves ont permis de présenter la politique patrimoniale menée par la Collectivité de Corse. En juin 2022, les élèves se sont rendus sur le site d'Aleria où ils ont eu l'opportunité d'échanger avec les archéologues. Cette collaboration s'est conclue par une exposition des élèves au musée d'Aleria.

Devant le succès de cette première action, d'autres opérations ont été organisées en 2023/2024 et 2024/2025, autour du château de la Punta et de la classe patrimoine du lycée Laetitia sur des visites des établissements culturels, et différentes thématiques comme l'architecture ou les métiers du patrimoine.

Un autre type de partenariat lie la Direction du Patrimoine à la Classe préparatoire aux Écoles d'Art du Lycée de Sartè : durant l'année 2021-2022, des agents de la Direction du Patrimoine sont intervenus pour présenter leur métier (conservation, restauration, médiation), mais également pour participer aux jurys blancs destinés à préparer les élèves à leurs oraux de présentation d'entrée en établissement supérieur (écoles des Beaux-Arts, d'architecture, de design, d'animation, Université en histoire de l'art et arts plastiques). Ce dispositif est pérennisé à chaque rentrée scolaire.

- **La création et le réaménagement des espaces d'accueil, de billetterie et des boutiques des musées et des sites**

Conçus par des architectes spécialistes de l'aménagement d'intérieur (groupement Artedis, architecture d'intérieur, Porto-Vecchio) et Sébastien Ramseyer (architecte, Paris), avec pour objectif une mise en cohérence des différentes fonctions et une amélioration de leur visibilité (PCG en annexe), ils visent une meilleure fonctionnalité du mobilier, prenant en compte les diverses missions des agents (accueil, billetterie, orientation, distribution des audioguides, vente), la circulation du public et la valorisation des produits.

L'objectif est de diversifier l'offre et les services, avec pour corollaire l'accroissement des produits mis à la vente. Les travaux ont été menés entre 2023 et 2024 au sein des musées de Corti, Merusaglia, Sartè, Aleria et Livia. Le mobilier et l'éclairage ont été harmonisés afin de mieux afficher le regroupement des établissements au sein d'une même institution.

- **Une politique tarifaire plus variée**

Dans le cadre de la réflexion globale à l'échelle du réseau des musées de la CdC, une homogénéisation tarifaire a été validée en février 2020 par l'Assemblée de Corse. La nouvelle politique tarifaire vise l'accessibilité et l'harmonisation tout en proposant des visites sous la conduite d'un guide-conférencier (de la Fédération des Guides Diplômés de Corse) pour les publics souhaitant approfondir leur visite.

- **La mise en place d'un pass-musées de Corse**

À l'étude au sein des services informatiques de la Collectivité de Corse pour l'horizon 2026, le pass-musée permettra des visites couplées et un système d'abonnement annuel au tarif de 8 €. Il vise à conforter la complémentarité des musées et des sites auprès des publics et augmenter les possibilités de visite. Il sera disponible au moyen de billetteries informatisées et en ligne.

- **Museu in Mossa**

Dans un souci d'accessibilité des collections aux publics insulaires les plus éloignés, la direction du patrimoine de la Cullettività di Corsica s'est dotée d'un Muséobus afin d'y présenter les collections de l'ensemble de ses musées et sites archéologiques à partir de dispositifs spécifiques : numérisation des collections et outils multimédia, « collection Corse » du programme Micro-Folies, modélisation 2D et 3D des collections, des dispositifs de médiation déjà réalisés par les établissements muséaux, du type mallettes pédagogiques, livrets-jeux, vidéos, etc...

Cet outil itinérant s'articule à partir de plusieurs points forts :

- la lutte contre les inégalités en favorisant au maximum l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- le développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- l'émancipation de l'enfant via les ressources du territoire pour permettre son développement intellectuel et social ;

- la proposition d'un objet de communication avant l'ouverture du musée des enfants.

4) LES PLANS DE SAUVEGARDE DES BIENS CULTURELS

En collaboration avec les chefs de groupement planification des Services d'Incendie et de Secours 2B et 2A , Prévention - Prévision - Cartographie et M. Ceccaldi, chargé de mission à la direction de l'accueil et de la surveillance du Château de Versailles, la direction du patrimoine réalise les plans de sauvegarde des biens culturels (PSBC) des cinq établissements sous sa responsabilité. La rédaction de ces documents vise à définir les dispositifs indispensables à la protection du patrimoine en cas de sinistre. En effet, si la prévention demeure le socle de la réduction des risques, la prévision et la planification sont essentiel pour être bien préparé. Ainsi, chaque établissement doit pouvoir disposer d'un document opérationnel, adapté et utilisable par les services de secours.

III. Les principaux objectifs pour chaque établissement

Au niveau de chaque musée, les axes prioritaires, détaillés dans les projets scientifiques et culturels en annexes, sont les suivants :

Museu di a Corsica - Corti

Un musée de Société et un espace de débats et de réflexion sur la Corse

D'un musée d'anthropologie, la structure évolue vers un musée de Société qui interroge les enjeux sociétaux contemporains en s'appuyant sur le décloisonnement disciplinaire et sur la diachronie, dans le champ de l'environnement social corse, méditerranéen et européen. Il est destiné à devenir un espace de débats et de réflexion sur la Corse.

Une redéfinition du parcours permanent

Après 20 ans de fonctionnement, les recherches réalisées pour les différentes expositions temporaires et les nombreuses acquisitions permettent d'envisager une redéfinition du parcours permanent afin d'aborder les questionnements contemporains.

Les thématiques à aborder sont nombreuses : l'espace urbain, l'art, les genres, les représentations sociales, le développement durable, autant de sujets qui font débat à l'échelle mondiale.

Citadella XXI, Corti un haut lieu de l'identité insulaire

Le musée se reconnecte à son site, la citadelle. Avec l'exposition sur les 600 ans de la citadelle, des aménagements et des outils de médiation ont été mis en place pour la visite du site dès 2019. Cette opération de réaménagement et de valorisation du lieu va contribuer d'une part à une plus grande appropriation de ce patrimoine historique et culturel et d'autre part à requalifier son territoire d'implantation le

rendant plus attractif en termes de développement tant économique qu'urbanistique et touristique.

Les différents points traités (médiation numérique, résidence d'artistes, espaces de loisirs et d'échanges, aménagements pour une programmation événementielle, mise en lumière, nouveaux parcours de visite, accès PMR...) positionneront ce site comme un outil culturel de référence, proposant de nouveaux modèles de partenariat, de travail, de formation et de vie.

Un Musée des Enfants

Un projet de Musée des Enfants est en cours d'élaboration pour développer, dans le cadre scolaire, la connaissance de l'histoire et du patrimoine de la Corse.

Ses objectifs forts :

- Lutter contre les inégalités en favorisant l'accès de tous à la culture, l'art et le patrimoine ;
- Développer l'autonomie et la créativité de l'enfant dans son environnement : appropriations de savoirs, de compétences et de valeurs ;
- Émancipation de l'enfant via les ressources du territoire : développement intellectuel et social.

Les thématiques des expositions sont les suivantes :

- **Artisanat, savoir-faire, transmission** : Un temps pour chaque filière (poterie - bois - coutellerie - tressage) avec de la création contemporaine, pour une alliance entre tradition et modernité, pour un apprentissage technique et artistique ;
- **Filières agricoles** : Historique sur les traditions et les formes de productions d'antan. Etat des lieux des filières de production sur l'île. Ateliers : dispositifs sensoriels, ateliers culinaires etc. Traiter des problématiques actuelles : alimentation, nouvelles formes de production, énergie, écologie etc...

Un conseil scientifique pour répondre aux enjeux de la Corse contemporaine

Un conseil scientifique permet de poursuivre la politique de connaissance sur la société corse. Depuis plus de 20 ans et la création du musée, des comités scientifiques sont rassemblés pour chacun des projets importants du musée, les expositions et leurs catalogues notamment, en faisant appel aux spécialistes du sujet retenu.

Néanmoins, à l'heure où l'identité du musée évolue et l'établissement connaît une profonde transformation pour répondre aux enjeux de la Corse contemporaine, il semble opportun de réunir un collège d'experts afin d'accompagner cet important *aggiornamento*. Car en plus des expositions temporaires, il est nécessaire d'envisager un nouveau contenu muséographique pour les galeries permanentes. Le Conseil scientifique est nommé pour trois ans : la durée nécessaire à la définition d'un nouveau programme, assurer les recherches scientifiques afférentes et la définition du nouveau contenu muséographique.

Museu di Merusaglia - Pasquale Paoli

« La Corse au cœur de l'Europe des Lumières »

Grâce à des plusieurs évolutions, comme la remise à niveau des collections, une nouvelle politique d'acquisition, l'implication d'un conseil scientifique, des expositions temporaires annuelles, ainsi que des publications scientifiques. L'activité du musée Pasquale Paoli raconte désormais « La Corse au cœur de l'Europe des Lumières ».

Des expositions ambitieuses replacent le musée dans un réseau international : en 2024 l'événement sur Maria Cosway a été réalisé notamment avec des prêts d'institutions britanniques et italiennes.

La valorisation de la Castagniccia et la Strada Paolina

Le musée a été relié à son environnement immédiat (la Castagniccia), d'une part par la « Strada Paolina », circuit de visite économique et patrimonial ; et d'autre part avec la valorisation en son sein du mobilier issu de l'artisanat de la Castagniccia, et plus précisément de l'espace permanent *A Sala*.

La Strada Paolina se donne pour objectif de créer un parcours patrimonial autour des lieux emblématiques du XVIII^{ème} siècle (musée Pasquale Paoli, Ponte Novu, couvents d'Orezza, de Casabianca, de Caccia, jusqu'à la ville de Corti). Cet itinéraire pédagogique et touristique permettra la mise en valeur d'un territoire riche d'un patrimoine remarquable.

La remise à niveau des collections

Le chantier des collections a débuté dès 2019. Les documents sur papier (lettres), très dégradés, feront l'objet d'une numérisation, après restauration, pour permettre leur conservation mais aussi leur diffusion auprès des chercheurs. Les tableaux ont été restaurés. Le récolement est pratiquement achevé, ouvrant la voie au réajustement de l'inventaire. Une politique d'acquisition adaptée au nouveau propos du musée a permis l'enrichissement des collections avec des œuvres de valeur artistique nationale comme la peinture miniature de Paoli sur porcelaine par Sophie Liénard.

Une muséographie du XXI^{ème} siècle

La première exposition temporaire du musée « *Pasquale Paoli, un mitu fundatore* » a été l'occasion de procéder à la refonte du parcours permanent, qui aujourd'hui présente un discours scientifique renouvelé à la lumière de recherches récentes. Doté d'un éclairage adapté à la conservation des collections, il est aussi agrémenté de nombreux multimédia pour répondre aux pratiques actuelles des publics (vidéos, multimédia interactifs, hologrammes).

Le tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli

Les célébrations du tricentenaire de la naissance de Pasquale Paoli ont débuté au mois d'avril dernier. Outre les manifestations dédiées au public, il est également programmé la réhabilitation du site de Merusaglia, avec notamment la modernisation de l'accueil et de la boutique, la création d'un parking...

Le développement de l'offre aux publics

Depuis 2018, un travail important a débuté sur le complexe archéologique d'Aleria, en commençant par le développement de l'offre aux publics (journal des enfants « Mon Petit Quotidien », expositions temporaires inexistantes jusqu'en 2018, événements tous publics (festival « Aleria Antica », Journées de l'Archéologie, etc.) qui a permis une augmentation de plus de 15 % de la fréquentation du lieu en moins de deux ans.

Le rapport présenté en fin d'année 2018 à l'Assemblée de Corse et voté à l'unanimité détaille les différentes actions engagées pour l'étude, la conservation, la restauration et la mise en valeur de ce site emblématique de notre patrimoine. L'opération de restauration de l'amphithéâtre antique permettra à terme de disposer d'un espace scénique sur le site.

Un Programme Collectif de Recherche

Ainsi, pour la recherche, un Programme Collectif de Recherche a permis de relancer des fouilles archéologiques, des prospections de terrain, mais aussi l'étude des collections et une réflexion globale sur le territoire d'Aleria. Ce programme collectif de recherche a abouti à des publications et un colloque en 2021. L'étendue de la ville antique d'Aleria pourrait favoriser la création d'un parc archéologique, valorisant mais aussi protecteur pour les monuments mis au jour.

Un chantier des collections pour une collection étrusque exceptionnelle

Mise au jour dans les années 1970-1980, la collection d'archéologie classique d'Aleria-Casabianda représente l'une des plus belles et des plus riches actuellement connues, notamment au regard de sa partie gréco-étrusque, considérée comme majeure sur le plan international. Le chantier des collections est entré dans une phase opérationnelle avec un inventaire informatisé, des constats d'état et le reconditionnement des objets. De même, une politique de conservation et de restauration est mise en place (climat du bâtiment, état des réserves, sécurité - sûreté). La demande de transfert des collections à la DRAC de Corse a abouti et permis le transfert d'un ensemble de 4 229 objets, après un récolement détaillé (étude, constat d'état, photographie, fiche, etc.), permettant d'enrichir les collections de la CdC de l'essentiel des éléments mobiliers issus de la fouille des 182 tombes de la nécropole de Casabianda.

La réhabilitation des lieux

Une étude de revitalisation du hameau du Fort est menée avec la Communauté de Communes de l'Oriente. Elle est destinée à développer son attractivité et à réaménager les espaces publics.

Des expositions temporaires qui rayonnent en Méditerranée

Enfin pour la valorisation des collections exceptionnelles issues du sous-sol de l'antique Aleria, un cycle d'expositions temporaires annuelles permet de développer

les principales thématiques à aborder et ainsi redéfinir le parcours permanent. Sur le modèle de la stratigraphie archéologique, le nouveau parcours muséographique partira du site archéologique de la ville romaine et d'une première section présentant les collections de cette période, puis remontera le temps, par couche thématiques, pour aller jusqu'à la fondation de la cité au VI^{ème} siècle avant Jésus-Christ.

Museu di Livia

Un pôle culturel territorial mêlant langue, histoire, traditions et patrimoine

Le musée de l'Alta Rocca est devenu un pôle culturel. Le nouveau parcours de visite ouvre sur la longue durée autour d'approches de la langue, l'histoire, les traditions et le patrimoine de l'Alta Rocca pour devenir un musée de territoire. La recherche est développée dans les domaines de l'archéologie et de l'ethnologie autour des pratiques et des savoir-faire.

La déclinaison de cycle commun *Aldilà* (Exposition *Paci Eterna* en 2021) à Livia formalisait cette nouvelle orientation, en mêlant archéologie insulaire, œuvres liturgiques, projection 3D de stèles funéraires, photographies du XIXe siècle (prêtées par le Musée d'Orsay), art contemporain, ...

L'amélioration de l'accueil du public

Pour mieux accueillir le public, une refonte du parcours permanent, de la muséographie et des espaces d'accueil du public est en cours. Le musée vise à donner une image dynamique par plusieurs actions : la richesse de sa programmation culturelle ; la création d'un véritable parcours tactile mobile ; des collectes d'objets et de documents, des appels aux dons d'objets, des conférences et discussions avec des spécialistes et la population sur différents sujets, etc.

Museu di Sartè

La normalisation des collections

La régularisation du statut des collections, et l'intégration de nouvelles collections, est une priorité pour cet établissement. En effet, le mobilier archéologique issu de fouilles et de ramassages divers, collecté tout au long de ces 40 dernières années, a été déposé sans que sa propriété ne soit transférée du propriétaire du terrain à la collectivité de tutelle. Plus d'une centaine de collections sont concernées par cette démarche de définition du statut des collections.

Une actualisation du parcours permanent

Une actualisation du parcours permanent sera menée pour équilibrer la présentation de l'archéologie jusqu'à la fin du Moyen-Âge. Cette période de près de dix siècles reste encore peu valorisée alors même que les recherches de ces dernières années en soulignent l'importance. Les collections d'archéologie sous-marine et la salle des statues-menhirs feront l'objet d'une modernisation avec une approche interactive pour mettre en valeur la richesse sous-marine et les premières architectures culturelles et funéraires de la Corse : coffres, dolmens et menhirs.

Au cœur du mégalithisme

La situation du musée au cœur du mégalithisme de la Corse favorise le rapprochement avec le site de Cauria, également propriété de la Collectivité de Corse et en cours de valorisation. Le musée pourrait être un vecteur d'informations venant appuyer les connaissances acquises par les visiteurs lors de leur visite du site. Un partenariat avec la commune de Sartè et plus largement avec tout le territoire doit permettre le développement du musée, faire de Sartè la capitale de la Préhistoire de la Corse et permettre l'émergence d'un pôle culturel à l'échelle de la Méditerranée occidentale.

IV. Choix des dénominations des musées

Le choix du nom d'un musée est important aux plans symbolique, historique, et politique.

Concernant la partie thématique du nom, elle vise à exprimer l'identité du lieu, ses missions fonctions, et collections principales, les axes principaux autour desquels s'organise son activité, mais aussi les liens qu'il entretient avec tout ou partie du territoire insulaire et ses habitants.

Concernant la partie honorifique de la dénomination, il est d'usage de donner au musée le nom d'une personnalité ayant œuvré ou concouru à sa création, à son fonctionnement, ou plus globalement au rayonnement de l'institution, de ses activités, ou du territoire qui l'accueille.

Certains des musées de Corse portent déjà un nom, et peuvent être éventuellement renommer, d'autres attendent encore le leur.

La redéfinition des PSC (projets scientifiques et culturels) des cinq musées de Corse, et la finalisation de leur mise en réseau est donc l'occasion de réinterroger la dénomination de chacun des cinq musées de Corse, dans ses deux dimensions.

Concernant la partie thématique, il peut par exemple s'agir d'une évolution rapprochant la dénomination de l'objet principal de l'institution.

Le Conseil exécutif de Corse souhaite ainsi que « U Museu di a Corsica - Jean Charles Colonna devienne « U Museu Naziunale di a Corsica - Jean Charles Colonna ».

De même, le Musée de l'Alta Rocca pourrait devenir « U Museu di l'Alta Rocca è di a preistoria - François de Lanfranchi », en cohérence avec la délibération votée à l'unanimité par le conseil municipal de Livia, sur sollicitation du Président du Conseil exécutif de Corse.

En sens inverse, le Conseil exécutif de Corse proposera que le Musée d'Aleria ne porte plus le nom de Jérôme Carcopino, celui-ci ayant certes été un historien et scientifique spécialiste de la Rome antique, mais aussi, le secrétaire d'État à l'instruction publique de Vichy, ayant notamment appliqué avec zèle les lois d'exclusion de certaines catégories de citoyens de la fonction publique.

Il conviendra donc, si ce choix est validé, de choisir un nouveau nom pour le Musée

d'Aleria (cf. tableau récapitulatif joint en annexe).

Concernant la démarche globale de changement de noms des musées, le Conseil exécutif de Corse souhaite proposer à l'Assemblée de Corse de se prononcer en faveur d'une procédure de consultation élargie.

Cette consultation pourrait notamment impliquer les communes et intercommunalités où sont localisés les musées, la commission de l'Éducation, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux de l'Assemblée de Corse, le CESEC, la Chambre des Territoires, l'Assemblea di a Ghjuventù, mais aussi l'ensemble des corses à travers une votation via les réseaux sociaux de la Collectivité de Corse.

Il appartiendra au Conseil exécutif de Corse, au terme de cette procédure, de rédiger un rapport en présentant les résultats et de proposer les nouveaux noms proposés au vote de l'Assemblée de Corse.

Noms actuels des cinq musées de la Collectivité de Corse avant engagement de la procédure de modification des dits noms	Nouveaux noms envisageables	
Musée de la Corse - Jean-Charles Colonna	Museu Naziunale di a Corsica - Jean-Charles Colonna	<u>Corti</u>
Musée d'archéologie de la Corse	Museu d'archeulugia di a Corsica Nouveau nom de personnalité à donner	<u>Sartè</u>
Musée d'Aleria Jérôme Carcopino	Situ archeulugicu è museu d'Aleria Antica Parcu archeulugicu d'Aleria Antica Nouveau nom de personnalité à donner	<u>Aleria</u>
Musée Départemental Pascal Paoli	Museu Casa Nativa di Pasquale Paoli	<u>Merusaglia</u>
Musée de l'Alta Rocca	Museu di l'Alta Rocca è di a preistoria - François De Lanfranchi	<u>Livia</u>

Il est ainsi proposé à l'Assemblée de Corse d'adopter les Projets Scientifiques et Culturels (PSC) des musées de la Collectivité de Corse et d'autoriser, sous réserve du vote des autorisations budgétaires, le Conseil exécutif de Corse à les mettre en œuvre.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Annexes :

- 1) PSC du Museu di a Corsica
- 2) PSC du Museu Pasquale Paoli
- 3) PSC du Museu d'Aleria
- 4) PSC du Museu di l'Alta Rocca
- 5) PSC du Museu d'Archeulugia di a Corsica
- 6) Fréquentations et recettes de fréquentation des musées de 2018 à 2024